

# VISAS

BSB rappelle que la demande de visa est une démarche personnelle pour laquelle seul(e) l'étudiant(e) est responsable et autonome.

BSB met à disposition des informations relatives à la demande de visa et reste à disposition des étudiants pour leur transmettre tous les documents liés à leur scolarité dont ils auraient besoin.

## A savoir :

- Le passeport et le visa sont 2 éléments indissociables. Il faut impérativement un passeport en cours de validité (jusqu'à au moins 6 mois après la date de retour) pour faire une demande de visa.
- La demande de visa se fait auprès des ambassades et consulats du pays de destination
- Les dépôts de demande se font en ligne, par courrier ou en rdv physique suivant les pays.
- Seuls les ambassades et consulats ont l'autorité nécessaire sur le traitement et l'approbation des dossiers de demande. BSB et l'établissement partenaire ne peuvent pas intervenir dans les délais de traitement des dossiers, ni dans la réponse donnée à une demande.
- La demande de visa doit se faire après avoir reçu la lettre d'acceptation (confirmation d'inscription) de la part de l'établissement partenaire.
- Les délais d'obtention d'un visa peuvent prendre plusieurs mois.

**IMPORTANT!** Les informations détaillées ci-dessous concernent les ressortissants de nationalité française qui feront leur demande avec un passeport français.

**For students of foreign nationality who will apply with a passport other than the French one, BSB invites you to contact the consulate or embassy of your country to find out the procedure that applies to your nationality.**

Les démarches de demande de visa sont fixées par les gouvernements étrangers via les consulats et ambassades et peuvent évoluer à tout moment. BSB recommande aux étudiants de consulter le site du ministère des Affaires Etrangères [France Diplomatie](#) avant de faire leur demande pour avoir les dernières informations à jour.

Les informations ci-dessous sont les informations en vigueur à **date du 02 septembre 2022.**

## Table des matières

VISAS.....	1
AFRIQUE DU SUD.....	3
ARGENTINE.....	4
AUSTRALIE.....	5
BRESIL.....	6
CAMBODGE.....	7
CANADA.....	8
CHILI.....	9
CHINE (hors Hong Kong).....	11
COLOMBIE.....	12
COREE DU SUD.....	13
EMIRATS ARABES UNIS.....	14
ETATS-UNIS.....	15
EUROPE (dont Turquie).....	16
HONG KONG.....	17
INDE.....	18
INDONESIE.....	19
JAPON.....	20
KAZAKHSTAN.....	21
MALAISIE.....	22
MAROC.....	23
MEXIQUE.....	25
NOUVELLE-ZELANDE.....	26
PEROU.....	27
PHILIPPINES.....	28
ROYAUME-UNI.....	29
RUSSIE.....	30
SENEGAL.....	31
SINGAPOUR.....	32
TAIWAN.....	33
THAILANDE.....	34
URUGUAY.....	35
VIETNAM.....	36

# AFRIQUE DU SUD



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Study visa (Study permit)

Dépôt de dossier : dossier papier

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : contacter l'ambassade

Coût du visa : 425 Rands soit 33€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<http://www.dha.gov.za/index.php/immigration-services/types-of-visas>

# ARGENTINE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa – 365 days

Dépôt de dossier : en ligne

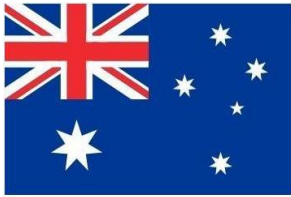
RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 150\$ USD soit 150€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://cancilleria.gob.ar/en/services/visas/student-visa-365-days>

# AUSTRALIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa – Subclass 500

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : AUD 650\$ soit 450€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/student-500#HowTo>

# BRESIL



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa temporaire – VITEM IV

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 110€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://www.gov.br/mre/pt-br/consulado-paris/servicos-consulares/visas/types-de-visas/visa-temporaire/vitem-iv-etudiants-stagiaires>

# CAMBODGE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

**Nom du visa** : Visa d'affaire E (sous-catégorie ES)

**Durée** : 1 mois à prolonger sur place jusqu'à 12 mois

**Dépôt de dossier (+ retrait du visa)** : à l'ambassade à Paris (réception du visa sous 48h jours ouvrables)

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

**Coût du visa** : 40€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : <https://www.ambcambodgeparis.info/visa-entree-cambodge>

# CANADA



- Etudiants en semestre (moins de 6 mois) : pas besoin de visa, seule l'AVE (Autorisation de Voyage Electronique) est **obligatoire**
  - **Demande d'AVE** : en ligne au plus tard 72h avant le départ
  - **Coût de l'AVE** : CAN 7\$ soit environ 6€
  
- Etudiants en double-diplôme (plus de 6 mois) : visa étudiant **obligatoire**.
  - **Nom du visa** : Permis d'étude (Study permit)
  - **Coût du Permis d'étude** : CAN 150\$ soit environ 115€
  - **Dépôt de dossier** : en ligne
  - **RDV physique en ambassade ou consulat** : NON mais **prise des empreintes digitales obligatoire** dans un centre agréé (la liste est disponible sur le site de l'IRCC – voir ci-dessous).
  - Pas besoin de faire une demande d'AVE, l'AVE est déjà compris dans le Permis d'étude.
  - **Pour les étudiants partant au Québec uniquement** : CAQ (Certificat d'acceptation du Québec) **obligatoire**. La demande se fait en ligne. Le CAQ coûte CAN 120\$ soit environ 92€.
  
- 
  
- International Students (non-OECD country and less than 6 months):
  - **Name of the visa**: Visitor visa (Visa Visiteur)
  - **Cost**: CAN \$100
  - **Application**: Online
  - **Physical appointment at an Embassy or consulate**: NO but **fingerprinting required** in an approved center (the list is available on the IRCC website – see below).

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html>



## UNE FOIS LA DEMANDE APPROUVEE PAS L'AMBASSADE

### ➤ Permis d'étude

Vous recevrez votre permis d'études de l'une des 2 manières suivantes :

- au point d'entrée lorsque vous arrivez au Canada;
- Par la poste, si vous vous trouvez au Canada.

Si vous avez présenté votre demande de permis d'études de l'étranger nous vous enverrons une **lettre d'introduction** pour le point d'entrée indiquant que vous avez le droit d'étudier au Canada.

Cette lettre **n'est pas votre permis d'études**.

Vous devez montrer cette lettre à l'agent des services frontaliers à votre arrivée au Canada.

### ➤ AVE

Votre AVE sera **liée à votre passeport** et sera valide pendant 5 ans ou jusqu'à l'expiration de votre passeport.

Il est donc important que vous voyagiez avec le passeport que vous avez utilisé pour demander votre permis d'études.

### ➤ Visa Visiteur

Le visa sera **dans votre passeport**.

Il indiquera si vous pouvez entrer au Canada une ou plusieurs fois.

Vous devez entrer au Canada avant qu'il n'expire.

# CHILI



Un visa étudiant **n'est pas obligatoire** pour les semestres de moins de 6 mois.

**Démarche :** les étudiants français peuvent entrer au Chili avec un visa touristique (*permiso de residencia transitoria, subcategoría: "Extranjeros que ingresan al país con fines de estudios, de gestión de negocios, familiares u otros similares* ») valable pendant 90 jours, puis le renouveler sur place pour 90 jours supplémentaires.

Délivrance du *permiso residencia transitoria* à l'arrivée à l'aéroport.

**Coût du permis :** gratuit puis USD \$100 pour le renouvellement (environ 100€)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à préparer) : <https://serviciomigraciones.cl/>

# CHINE (hors Hong Kong)



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les étudiants en semestre.

Nom du visa : Visa étudiant courte durée X2 (max. 180 jours)

Dépôt de dossier (+ retrait du visa) : à l'ambassade à Paris ou par voie postale

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 126€ ou 162€ (si envoi par courrier)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à préparer) :  
[https://www.visaforchina.cn/PAR2\\_FR/](https://www.visaforchina.cn/PAR2_FR/)

# COLOMBIE



Un visa étudiant **n'est pas obligatoire** pour les semestres de moins de 6 mois.

**Démarche :** les étudiants français peuvent entrer en Colombie avec un permis « PID » valable pendant 90 jours, puis le renouveler sur place pour 90 jours supplémentaires.

Délivrance du « PID » à l'arrivée à l'aéroport.

**Coût du permis :** gratuit puis USD \$28 pour le renouvellement (environ 28€)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à préparer) :

[https://www.cancilleria.gov.co/tramites\\_servicios/visa/requisitos](https://www.cancilleria.gov.co/tramites_servicios/visa/requisitos)

# COREE DU SUD



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa D-2-6

Dépôt de dossier : par voie postale

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 125€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
[https://visaforkoreaeu.factory.iomdev.org/sites/g/files/tmzbd12046/files/2022-08/PARIS\\_HOW\\_TO\\_APPLY\\_STUDENTS\\_V2.pdf](https://visaforkoreaeu.factory.iomdev.org/sites/g/files/tmzbd12046/files/2022-08/PARIS_HOW_TO_APPLY_STUDENTS_V2.pdf)

# EMIRATS ARABES UNIS



Un visa étudiant **est obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa étudiant (entry permit)

Dépôt de dossier : en ligne via l'établissement partenaire

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa :

1. 1800€ environ avant arrivée pour faire le dossier
2. Demande de remboursement d'une partie des frais de visa à faire avant le départ
3. Coût réel du visa : 850€ environ

Site de l'ambassade ou consulat : <https://www.mofaic.gov.ae/fr-FR/Missions/Paris>

# ETATS-UNIS



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : J-1

Dépôt de dossier : pré-demande en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat **obligatoire** : OUI (attendre réception du DS-2019 envoyé par courrier par l'université pour prendre rdv)

Coût du visa : 160€ (frais SEVIS) + 140€ (frais visa) soit 300€ environ.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://travel.state.gov/content/travel/en/us-visas/study/exchange.html>

# EUROPE (dont Turquie)



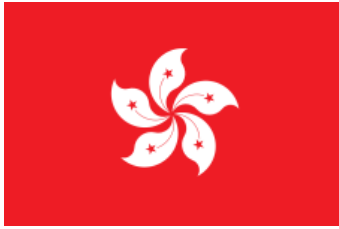
Les étudiants français n'ont **pas besoin de visa** pour les semestres et double-diplômes en Europe. Seule une carte d'identité ou un passeport en cours de validité jusqu'à la fin de la mobilité est obligatoire. Sont concernés les pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

**ATTENTION** : un **visa est obligatoire** pour les mobilités de **plus de 180 jours au Royaume-Uni**. Voir la section concernée.



# HONG KONG



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa / entry permit

Dépôt de dossier : dossier via université partenaire

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 230 HKD soit 30€ environ.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.immd.gov.hk/eng/services/visas/study.html#firstTab>

# INDE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa (sous-catégorie S-1)

Dépôt de dossier : en ligne via VFS Global

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 90€ environ (+25€ si réception par courrier)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.eoiparis.gov.in/page/visa-services/>

# INDONESIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

**Nom du visa** : Socio-culturel échange universitaire (durée 60 jours/ validité 90 jours à renouveler)

**Dépôt de dossier** : en ligne avec l'aide de l'université partenaire (sponsor)

**RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire** : NON

**Coût du visa** : 55€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://visa-online.imigrasi.go.id/index.xhtml>

# JAPON



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

**Nom du visa** : visa étudiant « Titulaire du Certificate of Eligibility »

**Dépôt de dossier** : pré-demande en ligne

**RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire** : OUI (attendre réception du CoE envoyé par courrier par l'université pour rdv)

**Coût du visa** : 23€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

[https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/coe.html](https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/coe.html)

# KAZAKHSTAN



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : visa étudiant

Dépôt de dossier : via université partenaire

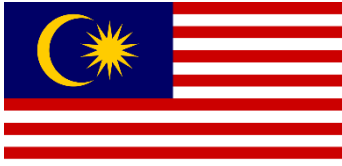
RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 76€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.gov.kz/?lang=en>

# MALAISIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

**Nom du visa** : Student Pass via eVAL (Visa Approval Letter) + SEV (Single Entry Visa)

**Dépôt de dossier** : en ligne via la plateforme EMGS

**RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire** : NON

**Coût du visa** : 210€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://visa.educationmalaysia.gov.my/>

# MAROC



Les étudiants français n'ont pas besoin de visa pour les semestres de moins de 90 jours.

1ère option :

- **Avant l'arrivée au Maroc :** (*à faire auprès du consulat du Maroc en France*)

Les étudiants peuvent demander un visa ordinaire pour étudiant.

Voici le lien vers la liste des documents qu'il faut fournir à l'occasion : <https://www.consulat.ma/fr/visas-ordinaires>

Et voici le lien pour trouver le consulat le plus proche : <https://www.consulat.ma/fr/trouver-un-consulat>

Prix du traitement du visa : Environ \$40

2e option :

- **A l'arrivée au Maroc :** Les européens peuvent séjourner au Maroc 3 mois continus avec un statut visiteur, à demander auprès du bureau de l'immigration à la préfecture de votre lieu de résidence.

*Voir la liste des documents à fournir ci-dessous. Merci de vous rapprocher du bureau des relations internationales de votre établissement d'accueil pour en savoir plus.*

- Copie de la page d'identité de votre passeport + copie du tampon d'entrée fourni par le Maroc avec la date (*légalisées de moins de 3 mois*).
- Copie de votre casier judiciaire vierge : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/> (*attention, cela prend en moyenne 2 à 3*

*semaines pour arriver chez vous) (à préparer avant votre arrivée dans le pays)*

- L'original du certificat médical établi au Maroc
- Copie légalisée du contrat de bail de location valable au moins 1 an + Facture LYDEC du dernier mois (*demander au bureau des relations internationales pour plus de précisions à ce sujet*)
- Huit photos d'identité fond gris format 4,5/3,5
- Attestation de scolarité de l'établissement public (*daté de moins de 3 mois*) ou attestation de scolarité de l'établissement privé + Attestation d'homologation par le ministère de l'enseignement à Rabat. (*demander au bureau des relations internationales pour plus de précisions à ce sujet*)
- Attestation de bourse ou attestation de prise en charge délivrée par l'Ambassade du Maroc (*demander au bureau des relations internationales pour plus de précisions à ce sujet*).

### 3e option :

Sortir du Maroc après 3 mois et revenir pour renouveler les 3 mois de séjour autorisés. Il s'agit d'un voyage de 2h30 au Nord du Maroc à Ceuta, une enclave espagnole, ce qui vous permettra également de profiter d'un week-end pour découvrir cette région 😊

Site de l'ambassade ou consulat : <https://www.consulat.ma/fr>



# MEXIQUE



Les étudiants français n'ont pas besoin de visa pour les semestres de moins de 180 jours.

Site de l'ambassade ou consulat :

<https://embamex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/>

# NOUVELLE-ZELANDE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Exchange Student visa

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : \$430 NZD soit 265€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.immigration.govt.nz/>

# PEROU



Le visa n'est **pas systématiquement obligatoire** pour les semestres et double-diplômes. Chaque université partenaire impose ou non l'obligation de visa.

- **Si non obligatoire** : les étudiants français peuvent entrer sur le territoire sans visa (pour 90 jours) puis changer leur statut migratoire une fois sur place pour rester 180 jours. Pré-demande en ligne puis RDV sur place aux Services de l'immigration : <https://www.gob.pe/migraciones>
- **Si visa imposé par l'université partenaire** : les démarches se font via le partenaire. Le visa sera **à retirer au Consulat à Paris** avant le départ. A ce jour (05/09/2022), seule l'Universidad del Pacifico impose un visa.

Coût du visa : environ 15€ (à confirmer)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<http://www.consulado.pe/es/paris/tramite/Paginas/Visas/Visa-Etudiant.aspx>

# PHILIPPINES



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

2 étapes (Ateneo enverra la procédure et aidera dans les démarches) :

- **Avant départ** (à demander auprès de l'ambassade) : Temporary Visitor's Visa (9A) valide 59 jours.
- **Une fois sur place** : Special Study Permit (SSP) – Ateneo aide les étudiants dans les démarches d'obtention

Coût du visa (TBC) : SSP 70€ environ + Temporary visa 150€ environ

Site de l'ambassade ou consulat : <https://dfa.gov.ph/guidelines-requirements>  
ou <https://immigration.gov.ph/>

# ROYAUME-UNI



Etudiants en semestre (moins de 6 mois) : **Pas besoin de visa.**

Un passeport en cours de validité est obligatoire.

Etudiants en double-diplôme (plus de 6 mois) : **visa obligatoire.**

- **Nom du visa** : Student Visa
- **Coût du visa** : £363 soit 425€ environ
- **Coût supplémentaire** : healthcare surcharge à partir de £624 soit 730€ environ
- **Dépôt du dossier** : en ligne
- **RDV physique en ambassade ou consulat** : NON

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://www.gov.uk/student-visa/apply?step-by-step-nav=cafcc40a-c1ff-4997-adb4-2fef47af194d>

# RUSSIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa étudiant ordinaire

Dépôt de dossier : dossier papier à déposer à l'ambassade

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 150€ environ

A savoir : Un certificat de dépistage HIV 1 et 2 est demandé.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://france.mid.ru/fr/consulats/visas/infovisa/>

# SENEGAL



Tout de suite après être arrivé sur place, il faudra faire une demande de **carte de séjour**, auprès de la police locale – ISM accompagnera les étudiants dans leur démarches.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : <https://www.consulsen-paris.com/Demande-de-visa-107>

# SINGAPOUR



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student's Pass

Dépôt de dossier : en ligne via l'université partenaire

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

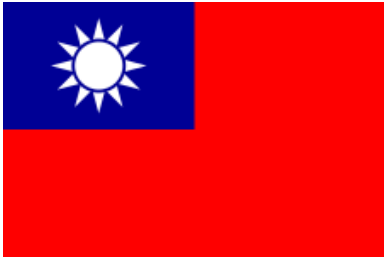
Coût du visa : 65€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.ica.gov.sg/reside/STP/apply>



# TAIWAN



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Etudiants en semestre :

- **Nom du visa** : Visa Etudes/échange universitaire
- **Dépôt de dossier** : Après avoir reçu l'autorisation de l'université partenaire (au consulat ou par voie postale)
- **RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire** : NON (possibilité de faire un demande et retrait par voie postale)
- **Coût du visa** : 47€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
[https://www.roc-taiwan.org/fr\\_fr/post/19461.html](https://www.roc-taiwan.org/fr_fr/post/19461.html)

Etudiants en double-diplôme :

- **Nom du visa** : Visa Etudes en formation diplômante
- **Dépôt de dossier** : Après avoir reçu l'autorisation de l'université partenaire (au consulat ou par voie postale)
- **RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire** : NON (possibilité de faire un demande et retrait par voie postale)
- **Coût du visa** : 63€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
[https://www.roc-taiwan.org/fr\\_fr/post/8905.html](https://www.roc-taiwan.org/fr_fr/post/8905.html)

# THAILANDE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa non-immigrant ED (90 jours à renouveler sur place)

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 70€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<http://www.thaiembassy.fr/fr/visa-rdv/les-types-de-visa-et-les-documents-necessaires/visa-non-immigrant-ed/>

Site demande de visa: <https://www.thaievisa.go.th/>

# URUGUAY



Un visa étudiant **n'est pas obligatoire** pour les semestres de moins de 6 mois.

**Démarche :** les étudiants français obtiendront un permis de séjour valable 90 jours à leur arrivée à l'aéroport. Il faudra renouveler ce permis avant expiration auprès du Service d'Immigration.

Site de l'ambassade ou consulat :

[https://migracion.minterior.gub.uy/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1280](https://migracion.minterior.gub.uy/index.php?option=com_content&view=article&id=1280)

# VIETNAM



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

**Nom du visa :** Non-immigrant DH

**Prix :** Entrée unique \$35 USD (90 jours) / Entrée multiples : \$105 USD ( moins de 6 mois), \$145 USD (plus de 6 mois)

**Démarche :** Présentez les documents requis à l'ambassade ou au consulat du Vietnam le plus proche de chez vous

## Documents Nécessaires :

- Note d'approbation
- Formulaire de demande de visa
- Passeport valide (valide au moins 6 mois ou plus jusqu'à la fin de votre semestre d'études à l'étranger)
- 2 photos récentes (4 cm x 6 cm)

\*La note d'approbation est un document indiquant la durée de votre séjour au Vietnam. Il vous permettra d'entrer et de sortir du Vietnam dans les délais indiqués dans la note d'approbation. Il s'agit d'une lettre approuvée, signée et scellée en rouge par le ministère de l'immigration du Vietnam (gouvernement du Vietnam).

Site de l'ambassade ou consulat : <https://ambassade-vietnam.com/fr/visa-vietnam/#>